

Conseil municipal Convocation

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira au sein de la salle Roland Moulin en Mairie de Félines.

LE MARDI 28 MARS 2023 à 19h30

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28/02/2023**
- **Fixation du taux de taxe d'habitation 2023**
- **Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat - Débat sans vote sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi-H**

Le document des orientations générales du PADD est joint à la présente convocation

Vous trouverez ci-joint les pièces afférentes à cette séance.

Veillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Félines, le 23/03/2023

Lucie RAMIER
Maire

